Notre Dame. Jume 12. 1872

Ma bonne Soeur

J'ai pris une véritable part dans la perte que votre pieuse Communauté vient de faire; veuillez en assurer vos bonnes mères. Mais si ce cher Père ne peut plus vous servir comme il l'a fait si longtempp, il le fera plus efficacement sans doute du séjour des Bienheureux où votre filial attachement doit le faire parvenir sans délai, si déjà il na y est arrivé, ainsi Dieu éprouve ceux qu'il aime. à vous maintenant de prouver combien vous vous reconnaissez redevables à ce cher Père qui vous a tant aimées.

adieu ma bonne Soeur; offrez mes sympathies à vos dignes Soeurs & croyez moi bien sincrement Votre dévoué Serv<sup>2</sup> & emi

E. Sorin, C. S. C.

ST Marie Joseph

Ste Marie &c